



Conseil de
l'Union européenne

001148/EU XXVI. GP
Eingelangt am 16/11/17

Bruxelles, le 15 novembre 2017
(OR. fr)

12090/97
DCL 1

PECHE 344

DÉCLASSIFICATION

du document:	ST12090/97 RESTREINT UE/EU RESTRICTED
en date du:	7 novembre 1997
Nouveau statut:	Public
Objet:	Consultations entre la Communauté européenne et les îles Féroés sur le régime de pêche pour 1998

Les délégations trouveront ci-joint la version déclassifiée du document cité en objet.

Le texte de ce document est identique à celui de la version précédente.

LE CONSEIL DE L' UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 7 novembre 1997

12090/97

RESTREINT

PECHE 344

RESULTATS DES TRAVAUX

du:Groupe "politique extérieure de la pêche"

en date du: 23 octobre 1997

Objet:Consultations entre la Communauté européenne et les îles Féroés sur le régime de pêche pour 1998

- 1.Le représentant de la Commission a rendu compte du résultat des consultations avec les îles Féroés tel que consigné dans le procès-verbal approuvé par les deux parties en date du 14 octobre 1997.
 - 2.Il a indiqué par ailleurs que la partie européenne avait refusé un droit d'accès demandé par les îles Féroés pour le merlan bleu en mer d'Irlande et au large des îles Shetland.
 - 3.Les délégations allemande, française, irlandaise et du Royaume-Uni se sont déclarées satisfaites du résultats des consultations, la délégation française soulignant cependant que des efforts devraient être poursuivis en vue d'obtenir une révision des conditions de maillage pour la lingue et la lingue bleue applicables aux navires communautaires dans les eaux féringiennes.
-